

MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL : 17 OCTOBRE 2022 à 20H**

Date de convocation : 12 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 14

Etaient présents : Robert BIAGI, Cyrille MARTINEAU, Katia DUMARTIN, Alain AGATOR, Pascale HUET, Franck BAUNEZ, Laure GILLOT, Anthony NORBERT, Fanny OLLIVRY, Laurent POISSONNEAU, Sandrine URIEN, Céline ZULBERTI

Etait (ent) absent (s) excusé(s) : Julien HANNOIR a donné pouvoir à Céline ZULBERTI, Elisabeth LALANDE qui a donné pouvoir à Fanny OLLIVRY, Jean-Christophe URIEN qui a donné pouvoir à Sandrine URIEN

Etait (ent) absent (s) non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Cyrille MARTINEAU

Date de publication : 18 octobre 2022

Le conseil municipal a débuté à 20h05.

Avant de procéder à l'annonce de l'ordre du jour, Robert BIAGI, le Maire, montre un listing des élus avec le nombre de fois où ils ont réalisé le rôle de secrétaire. Monsieur le Maire invite tous ceux qui ont pris une seule fois le poste à le faire une nouvelle fois dans les mois à venir.

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du ou des procès-verbaux : 22 août 2022*
- *Angers Loire Métropole :*
 - *rapport d'activités 2021*
 - *compte-rendu du service Eaux*
- *Tarifs communaux : actualisation*
- *Construction local de stockage communal et associatif : autorisation de signature d'un avenant*
- *Informations diverses*

Le procès-verbal de la réunion du 22 août 2022 a été adopté (14 pour : M. Baunez étant arrivé après l'approbation du PV)

Katia DUMARTIN s'interroge sur la date du mois de septembre 2022. Il lui est rappelé que lors du mois de septembre, il n'y a pas eu de Conseil Municipal remplacé par une réunion de travail sur les réflexions notamment en matière d'urbanisme et d'orientation d'aménagement du bourg.

DEL-202244

ANGERS LOIRE METROPOLE : RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Il est exposé :

En application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité

de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

C'est ainsi que le Président d'Angers Loire Métropole a adressé aux maires des communes membres le rapport d'activités 2021 de la Communauté urbaine, dont il est proposé de prendre acte.

Lors de la présentation de ce rapport, Monsieur le Maire s'est focalisé sur quelques points spécifiques :

- * La délégation des vice-présidents qui organisent des commissions de travail la première semaine de chaque mois. Ces commissions permettent de préparer les plénières où sont présents les différents maires d'ALM.

- * Les faits marquants sur le foncier concernent notamment l'accessibilité des outils d'urbanisme en ligne. En effet, suite à la cyberattaque de ALM, certains outils d'urbanisme (ex : Carte PLU...) n'étaient pas accessibles en ligne ce qui a conduit à certaines difficultés de gestion.

- * Droits et sols : plus de 3000 opérations de permis de construire et déclaration de travaux

- * Agriculture et alimentation : le PAT est un outil pour favoriser les ressources locales et promouvoir les produits locaux. Mise en place d'une nouvelle cuisine collective avec l'organisation des flux et la mobilisation des acteurs. On notera que Soulaines-sur-Aubance fait appel de manière très occasionnelle à cette cuisine collective.

- * Tourisme : important développement du tourisme de loisirs et professionnel (séminaires...).

- * Solidarités : actions principales liées à l'habitat social, à l'accès à la propriété, à l'accueil des gens du voyage...

Arrivée de Franck BAUNEZ à 20h23.

- * Transition écologique : Mise en place d'une politique de transition écologique avec différentes actions : remplacement du parc automobile des services avec l'achat de voiture électrique ; mise en place de TRIVALOR (en cours de livraison) ; sensibilisation des élus avec la participation à des fresques climatiques ; renouvellement des réseaux de chaleurs...

Arrivée de la nouvelle ligne du tramway pour 2023 ce qui va permettre de redéployer les lignes de bus sur l'agglomération. Soulaines va bénéficier de ce redéploiement avec l'augmentation de la fréquence des bus en 2023.

- * L'aéroport de Marcé est déficitaire mais maintenu pour des activités de santé et militaire.

- * Rapport financier : globalement, l'activité économique de l'année 2021 a redémarré fortement pour retrouver rapidement le niveau de 2019. En conséquence, la fiscalité des entreprises a fortement augmenté.

Les investissements ont augmenté en raison de la construction de la nouvelle ligne de tramway. L'encours de la dette est en conséquence lié à ce projet.

Toutefois, l'endettement reste faible avec pour le budget principal et le budget général, avec une capacité de désendettement respectif de 3,8 et 5,5 ans. Ces taux sont très inférieurs au seuil de vigilance établi à 7ans.

En conclusion, ALM réalise une gestion convenable et positive qui se focalise sur deux axes majeurs : le développement de la nouvelle ligne de tramway et la mise en place d'actions en lien avec la transition environnementale durable.

Après ces différentes explications, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

Compte-rendu du service des eaux :

Monsieur le Maire balaye rapidement ce compte-rendu en mettant en évidence quelques chiffres clés.

Le prix du fax doit être enlevé car plus aucun fax n'est utilisé.

M. le Maire indique qu'il s'agit de se focaliser sur les tarifs liés à la gestion du bois, de manière à être très pragmatique et éviter aux agents de multiplier les actions et déplacements.

Les remarques et questions des élus sont discutées par l'assemblée.

Ainsi après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, (15 pour), d'appliquer ces tarifs à compter du 1er janvier 2023.

La fourniture de bois, avec la tarification retenue, reprend ainsi les propositions des élus :

- le service sera réservé aux résidents soulainois (Laure GILLOT)
- il ne sera pas demandé aux bénéficiaires s'ils sont imposables (Pascale HUET), d'autant que l'imposition de conditions de revenus serait contournable par divers stratagèmes (Fanny OLLIVRY) ;

Concernant la ressource disponible (Sandrine URIEN), M. le Maire précise qu'il existe déjà du stock de l'an dernier, que le potentiel est important compte tenu des nécessaires travaux de rattrapage d'élagage, et que la fourniture sera dans la limite des quantités disponibles.

Si le tarif de 15 € pour 48 h de chenil peut paraître très faible par comparaison à d'autres communes l'ayant fixé à 50€ (Fanny OLLIVRY), Mr le Maire a indiqué qu'il est en fait resté inchangé car la situation ne s'est jamais présentée jusqu'à maintenant.

DEL-202246

CONSTRUCTION LOCAL DE STOCKAGE COMMUNAL ET ASSOCIATIF : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT

Avant de présenter cette délibération, M. le Maire montre les dernières photos du local de stockage et explique les derniers travaux en cours.

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 21 février 2022 le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés avec les entreprises pour les travaux de construction du local de stockage communal et associatif.

Il ajoute que des travaux complémentaires ont été chiffrés, à savoir :

Lot - Entreprise	Travaux complémentaires	Montant HT
Lot 1 – SUM CONSTRUCTION (VRD-gros-œuvre)	Amenée et repli du matériel Terrassement général de la surface, fourniture et mise en œuvre de l'empierrement y compris compactage	2 636,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (15 pour), décide :

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant tel que présenté ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Communication :

- ➔ Projet de mise en place d'une signalisation des bâtiments (périscolaire, école....) ;
- ➔ Le journal communal « Les Infos » d'octobre en cours ; appel aux élus pour apporter des informations qui peuvent bénéficier à tous. Il ne s'agit pas de passer du temps pour récolter des informations mais de profiter d'opportunités qui peuvent avoir un intérêt collectif à être diffusées ;
- ➔ Liaison communale : à poursuivre son élaboration ;
- ➔ Promouvoir Panneau Pocket : montrer à la population ce que l'on peut voir avec cet outil ;
- ➔ Foodtruck « Des Montagnes et d'ailleurs » à partir du 2 novembre et tous les mercredi soir en semaine paire.

Sandrine URIEN s'interroge sur la qualité des eaux traitées et sur les déversements dans le milieu naturel.

Alain AGATOR indique que, sur le territoire de la commune, il existe différents traitements : d'une part des assainissements autonomes (nécessité d'un contrôle tous les 3 ans) pour les habitations ne bénéficiant pas de réseau collectif et d'autre part, 4 stations collectives sont présentes sur le territoire communal (les stations sont localisées dans le bourg, à la Marzelle, aux Baluères et aux Petites Landes).

Les rejets après traitement correspondent à de l'eau non potable mais répondant aux valeurs environnementales en adéquation avec le milieu récepteur.

Concernant l'approvisionnement en eau potable, il est principalement issu du pompage en Loire au niveau des Ponts-de-Cé ce qui conduit à une certaine vulnérabilité de l'approvisionnement. En cas de pollution, les fosses des Sorges permettent de conserver 3 jours de réserve pour la population.

Fait marquant : Décès de Samuel MOSSET, agent qui a trouvé la mort avec l'utilisation d'un matériel haute pression. Ce fut un drame et un choc psychologique pour ses collègues.

Suite à la revue du bilan financier (charges et recettes), on constate que le service des eaux dispose d'un bon niveau de gestion global avec un réseau de distribution des eaux présentant peu de pertes.

DEL-202245

TARIFS COMMUNAUX : ACTUALISATION

M. le Maire, rappelle les tarifs de divers services pratiqués actuellement, arrêtés par délibération du 26 novembre 2018 :

Service fax		1,50 €
Service plastifieuse	A4	1,00 €
	A3	2,00 €
Divagation d'animaux ramenés au chenil		15,00 € (48 heures au chenil)
Divagation d'animaux (déplacement chez le vétérinaire)		15,00 €
Frais enlèvement dépôt sauvage		120,00 €
Commerces ambulants : redevance : ½ journée		5,00 €
Bois		
	* bois à débiter (par m ³)	30,00 €
	* bois débité en 1 m (par m ³)	50,00 €
	* bois débité en 1 m (1 corde)	150,00 €

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser certains tarifs, M. le Maire propose les tarifs suivants :

Service plastifieuse	A4	1,00 €
	A3	2,00 €
Divagation d'animaux ramenés au chenil		15,00 € (48 heures au chenil)
Divagation d'animaux (déplacement chez le vétérinaire)		15,00 €
Frais enlèvement dépôt sauvage		120,00 €
Commerces ambulants : redevance : ½ journée		5,00 €
Bois (essences mélangées tout venant)		
	Maximum 3 m ³ par saison de chauffe et par foyer soulainois	
	* bois débité en 1 m, livré, mesuré vrac (par m ³)	30,00 €
	* bois débité en 1 m, livré, mesuré rangé (par m ³)	50,00 €

M. BIAGI indique qu'il s'agit de s'interroger sur les tarifs ci-dessus mais que ces éléments sont sans enjeu financier sur le budget de la commune car ces tarifs sont peu activés.

➤ **Administration :**

- ➔ Renouvellement des assurances communales : contrats RC et RH pour 2023-2026
- ➔ Téléphonie, standard et Internet pour la Mairie : consultation en cours

➤ **Environnement :**

- ➔ Restauration de la mare du Houx avec le SAGE et EDEN, réalisée le 14 octobre ;
- ➔ Acquisition de la mare du Plessis à finaliser avec les propriétaires après nouveau découpage parcellaire à leur charge ;
- ➔ Etat des lieux des travaux à réaliser au niveau des espaces verts ;
- ➔ Prévision de l'achat d'un broyeur à végétaux ;
- ➔ Piégeage ragondins et chats

➤ **Enfance jeunesse :**

- ➔ Point d'accueil des jeunes de 15-30 ans entre 17h30 et 18h30 le vendredi. Information à rediffuser sur Panneau Pocket ;
- ➔ Accueil de Nicolas GUILLEZ nouveau directeur de l'Accueil Enfance en remplacement de Larissa ROBERT (prestation des Francas 49, employeur) ;

➤ **Urbanisme :**

- ➔ Elaboration de la convention avec le CAUE en cours suite à la présentation du CAUE ;

➤ **Bâtiments :**

- ➔ Alarme école : devis de modification pour communication via internet
- ➔ Menuiseries école : réparation de vitrages prévue le 2 novembre

➤ **Voirie :**

- ➔ Travaux divers sur pluvial dans la rue de l'Aubance semaine prochaine
- ➔ Recalage fonctionnement et relationnel entre ALM et les communes pour la voirie

➤ **Culture :**

- ➔ Succès des spectacles « L'invitation » (7, 8 et 9 octobre) et « Les cahiers d'Amélie » (15 octobre)
- ➔ DC Quarck Quartet programmé le 19 novembre

Clôture du Conseil municipal à 22H40.

Fait à SOULAINES SUR AUBANCE le 7 novembre 2022

Le secrétaire de séance

Cyrille MARTINEAU



Le Maire,

Robert BIAGI



DÉLIBÉRATION(S) PRISE(S) LORS DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022

N° délibération	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS
44	Angers Loire Métropole : rapport d'activités 2021
45	Tarifs communaux : actualisation
46	Construction local de stockage communal et associatif : autorisation de signature d'un avenant